



MESURE INDUSTRIELLE

02-FORAPEX2-V03-07/10/2021



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Formation Ism ATEX 2E

---

*Formation : niveau 2E*

*Durée : 3 jours (21h)*

*Forfait : 1 700€ HT*

*Délai d'accès : 3 mois*

*Pour toute demande :*

Email : [contact@apuisseance3.fr](mailto:contact@apuisseance3.fr)

Tel : 05 57 97 17 97

---

La réglementation européenne ATEX (ATmosphères EXplosives) impose ses exigences à des sites industriels en Europe répondant aux critères du référentiel. Dans ce cadre, le chef d'établissement maîtrise les risques relatifs à l'explosion dans ces milieux et doit à ce titre se conformer aux contraintes dictées par la réglementation ATEX qui protègent les personnels et les sites.

A puissance 3, leader dans le domaine de l'instrumentation industrielle, a développé une forte expertise dans le domaine régi par la réglementation ATEX et propose des formations ciblées.

## Les objectifs de la formation

L'exploitant d'un site industriel où des atmosphères explosibles (ATEX) peuvent se produire, endosse la responsabilité d'assurer la bonne installation et le bon entretien de ses matériels ATEX. La certification volontaire Ism ATEX (Installation, Service et Maintenance d'installations électriques en ATEX) assure la conformité réglementaire des opérations et participe à la sécurité des personnes et des biens industriels.

La formation « Ism ATEX 2E » s'adresse alors aux personnels intervenant sur du matériel électrique en zones régies par la réglementation européenne ATEX.

SAS au capital de 415 200 €  
NII TVA : FR 40 323 420 190  
RCS Bordeaux B 323 420 190

NAF 2651 B

ZA Les Pins verts – 1 Allée de Migelane  
33650 SAUCATS (France)  
Tél : +33 (0)5.57.97.17.97  
courriel : [contact@apuisseance3.fr](mailto:contact@apuisseance3.fr)  
[www.apuisseance3.com](http://www.apuisseance3.com)



A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Garantir le respect des règles d'intervention et les mises en œuvre techniques vis à vis de la réalisation et/ ou de la maintenance de l'installation dont la personne a été désignée responsable
- Garantir la définition des outils et des équipements utilisés
- Encadrer des techniciens disposant d'un certificat de compétence Ism ATEX 1<sup>E</sup>
- Assurer la traçabilité des interventions réalisées
- Intervenir seul, sous sa propre responsabilité, en ayant les compétences nécessaires pour prendre une décision se rapportant directement à son intervention

### **Pour qui**

La formation est destinée aux Personnes Autorisées en ATEX.

Il s'agit d'une personne encadrant des intervenants, ou un intervenant amené à opérer sous sa propre responsabilité. Une personne autorisée peut intervenir seule, sous sa propre responsabilité. Elle a les compétences nécessaires pour prendre une décision se rapportant directement à son intervention :

- Responsables technique
- Chef de chantier
- Chef de projet
- Superviseur

Toute situation de handicap est prise en charge sous réserve d'une pré alerte. Les formations sont ouvertes à des groupes de 1 à 10 stagiaires.

### **Pré requis**

Cette formation ne prévoit pas de pré requis.

## **Moyens pédagogiques et techniques**

La formation s'articule autour d'une présentation en mode conférence, de nombreux échanges sur des exemples concrets et des ateliers sur des produits ATEX. Elle se déroule en présentiel sur un mode synchrone. Le support de formation est remis aux stagiaires à l'issue de la période.

Le formateur est ingénieur expérimenté endossant les responsabilités de la Personne Autorisée ATEX, certifié Ism ATEX.

Une salle adaptée est équipée d'un vidéo projecteur et d'un chevalet conférence.

Aucun autre matériel n'est requis.

## Programme

### Jour 1

- Le contexte réglementaire et normatif
- Les phénomènes d'explosion de gaz/vapeurs et de poussières. Grandeurs caractéristiques associées
- La réglementation applicable aux exploitant industriels utilisateurs de matériels ATEX (directive 1999/92/CE)

### Jour 2

- Le principe du classement de zones gaz et poussières
- L'articulation et le contenu du Document Relatif à la Protection contre les explosions (DRPCE)
- La réglementation concernant les matériels destinés à être installés et utilisés en atmosphères explosibles (directive 2014/34/UE)
- Les différents modes de protection normalisés des matériels électriques

### Jour 3

- Le marquage ATEX des matériels électriques et son interprétation
- Les règles d'installation en zone ATEX, y compris en sécurité intrinsèque (EN 60079-25)
- Les bonnes pratiques de maintenance et d'inspection des matériels ATEX sur site (EN 60079-17)

## Évaluation

A l'issue de la formation, un contrôle des connaissances acquises sous forme de questionnaire engendre une attestation de formation et un certificat de compétences valide pour 3 ans.

## Lieux

La formation est proposée en inter entreprise sur Bordeaux, Paris ou Lyon.

Sur demande, elle peut être envisagée en intra entreprise.